## La Conférence sur l'énergie décide de geler temporairement les prix du pétrole

A la clôture (le 23 janvier) de la Conférence fédérale-provinciale de deux jours sur l'énergie, le premier ministre Trudeau a annoncé la mise en oeuvre d'un plan approuvé par le Gouvernement fédéral et par les provinces, lequel doit maintenir les prix du pétrole et du gaz à leurs niveaux actuels dans l'ensemble du Canada jusqu'à la fin de mars.

Ce plan fournira des subventions de 240 millions de dollars aux raffineries

de pétrole de l'Est du Canada, au cours des deux prochains mois, afin de maintenir les prix de détail à leurs niveaux présents. Si une décision de ce genre n'avait pas été prise, les consommateurs de l'Est canadien auraient eu à payer environ 12c. du gallon de plus pour l'essence et l'huile, presque immédiatement, en raison de la hausse des prix du pétrole brut importé. L'accord

réalisé à la Conférence prévoit un système de prix uniques pour le brut importé, applicable à compter du 1er avril. M. Trudeau a déclaré qu'après la fin de mars, il y aurait une augmentation raisonnable de tout le pétrole brut produit au Canada, suivie d'une série de hausses raisonnables qui interviendraient graduellement au cours d'une période spécifiée.

La surtaxe de \$6.40 le baril qui frappe les exportations de brut à destination des États-Unis sera appliquée, la moitié des recettes allant aux provinces productrices, l'autre moitié allant au Gouvernement fédéral pour l'aider à financer les subventions qu'il accorde à l'Est du Canada. Le ministre de l'Énergie du Gouvernement fédéral, M. Donald Macdonald, a évalué à 190 millions de dollars les revenus qui dé-

couleraient pour Ottawa de l'application de la taxe à l'exportation d'ici la fin mars. Le solde du montant des subventions, 50 millions de dollars, proviendrait des recettes générales. Le gouvernement de la Saskatchewan augmentera ses redevances sur le pétrole de \$1 ou \$2 par baril. Le prix du pétrole à la source passera en conséquence de \$4 le baril à \$5 ou \$6. Le pétrole brut de l'Alberta restera à son niveau actuel de \$4 jusqu'au 31 mars. Le 1er avril, il sera fixé un prix unique pour le brut dans tout le Canada, mais on n'en connaît pas encore le niveau.

naît pas encore le niveau.

M. Trudeau a annoncé que d'autres négociations fédérales-provinciales auraient lieu au cours des prochaines semaines; on n'a pas exclu l'éventualité d'une autre grande Conférence de l'énergie pour l'élaboration d'une nou-

velle politique.

## Fabricant de couteaux courbes

Un couteau courbe pend toujours à la ceinture de M. Andrew Mooers de la Nouvelle-Écosse.

Guide et homme des bois à la retraite,

M. Mooers, maintenant âgé de 72 ans, a passé nombre d'heures dans sa jeunesse à errer, chasser et pêcher à Milton, dans le comté de Queens avec les Indiens de la tribu des Micmacs. Ces derniers lui ont appris comment



Information et Communications de la Nouvelle-Écosse

Dans le sous-sol de son domicile, M. Andrew Mooers s'adonne à son violon d'Ingres, c'est-à-dire, la fabrication de

couteaux courbes, en utilisant le procédé même qu'il a appris des Micmacs dans sa jeunesse. fabriquer son premier couteau courbe, violon d'Ingres auquel il s'adonne aujourd'hui dans le sous-sol de son domicile. Chaque couteau nécessite 12 heures de travail.

Le couteau a un manche de bois dur (érable ou bouleau) dans lequel sont gravées des entailles qui épousent la forme du pouce de façon à favoriser la préhension. Une lame d'acier moulé, au tranchant plat et au dos arrondi, est inserée au moyen d'une corde enduite de cire d'abeille dans une ouverture pratiquée dans le manche; une corde est par la suite enroulée plusieurs fois autour du manche.

La gaine, faite de deux pièces de bois courbées et collées ensemble, est recouverte de cuir. Selon M. Mooers, cette gaine de bois est nécessaire étant donné que la lame est d'ordinaire très acérée.

La collection de M. Mooers renferme un couteau courbe vieux de plus de cent ans qui servait à la fabrication de petits chariots sur lesquels on mettait les cercueils des Indiens pour se rendre au cimetière.

Quelques-unes des créations de M. Mooers sont en montre dans les expositions d'articles d'artisanat en Nouvelle-Écosse et d'autres sont vendues au Canada, aux États-Unis et en Europe.